



Déclaration liminaire CDAS du 21 Novembre 2022

Monsieur Le Président,

Le nouveau réseau de proximité couplé à la loi de transformation de la fonction publique ne peut qu'inquiéter les agent-es quant à leur avenir professionnel et personnel tant leurs droits sont mis à mal.

A l'insécurité de la situation au travail, s'ajoute l'industrialisation de certaines tâches qui génère une perte du sens des missions ainsi qu'une augmentation des risques organisationnels.

Dans ce contexte dégradé et aggravé par la crise sanitaire et énergétique, Solidaires Finances Publiques constate la détresse physique et psychologique des personnels de la DGFIP.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale avec le maintien d'un(e) délégué(e) par département sur tout le territoire.

La régionalisation n'est pas une solution et vient à l'encontre de l'idée même d'une véritable Action sociale de proximité.

En effet, le relais local est indispensable afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agent.es du Ministère, actifs ou retraité-es, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Solidaires Finances Publiques rappelle ses revendications en matière d'action sociale :

- augmenter la dotation budgétaire
- maintenir un lien de proximité entre la délégation et les agent.es
- défendre les emplois du réseau

L'action sociale doit bénéficier de véritables moyens humains et financiers.